Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Québec

CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École Beaulieu

Nom	Rôle	Présent.e	Absent.e
Bruno Arès	Directeur	x	
Danny Cantin	Parent		x
Marie-Ève Giguère	Parent et membre du comité de parents du CSSRS	x	
Jean Lessard	Parent	x	
Karim M'Sallem	Parents	x	
Justin Nkenmoe Simo	Parent		x
Hassan Torabia	Parent		x
Sonia Gauvin	Orthopédagogue	x	
Jean-Philippe Prévost	Enseignant	x	
Valérie Savoie	Enseignante		x
Josée Vachon	Enseignante	x	
Mylène Rancourt	Responsable du SDG		x

Ordre du jour de la rencontre du 18 mars 2026

1. Mot de bienvenue – 18h30 (5 minutes)

2. Procédures statutaires – 18h35(10 minutes)

   2.1 Prise des présences et vérification du quorum

   Quorum atteint

2.2 Nomination du secrétaire de la soirée

Jean Lessard se propose dans le souci de rotation

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

2.4 Adoption et suivi du procès-verbal du 21 janvier 2026

PV adopté à l'unanimité

2.5 Parole du public

Aucun public

3. Nouvelle de la direction/service de garde/comités – informations – 18h45 (15 minutes)

3.1 Nouvelles de l'école

2e étape terminée. Rencontre de parents faites ou en cours. Nouvelle T.E.S. Alisée Leboeuf pour remplacer un départ. Tous les membres du personnel sont là. 3e bloc de 10 jours sur une règle du code de vie (6 règles) et les autres règles suivront dans d'autres blocs. Redéfinition de zones de la cour d'école. Un membre parent se demande s'il n'est pas pertinent de prioriser le jeu libre. Un membre du personnel explique que c'est dans un souci de gestion de la cour pour éviter des chicanes. La marche est toujours possible. La direction précise que l'objectif serait de retourner au jeu plus libre, mais que la cour devait être plus organisée cet hiver pour favoriser que ça aille bien pour tout le monde. La grande cour n'est pas autant disponible vu la température et la présence de boue, ce qui créé une contingence sur la cour d'asphalte. Les commentaires quant au jeu libre sont pris en compte par la Direction qui a le soucis de retendre vers le jeu libre dès que possible.

Sondage SEVEQ pour 1ère à 6e année sera fait en mars-avril 2026

3.2 Nouvelles du service de garde

Aucune nouvelle (Mylène Rancourt n'est pas là)

3.3 Nouvelles de la présidence du conseil d'établissement

Aucune nouvelle

3.4 Nouvelles du représentant du comité de parent

Travail autour des meilleures pratiques de communication entre CÉ et fondation. + nouvelles sur les demandes de formation. Ce sont les membres du CÉ qui doivent faire la demande et le CÉ peut demander que le Comité de parents finance la formation, laquelle devra alors être ouverte à toutes les écoles. Le comité de parent souhaite augmenter le nombre d'institutions acceptée et les prélèvements préautorisé au service de garde.

3.5 Nouvelles de la fondation

Aucune nouvelle (réunion du comité demain)

3.6 Organisation des services extrascolaires (activité parascolaire)

La Direction mentionne qu'il n'y a qu'au préscolaire que ça a commencé puisqu'il manquait d'inscription aux autres niveaux.

4. Pour adoption-19h00

4.1 Règle de fonctionnement du service de garde (10 minutes)

Un appel est prévu avec Mylène Rancourt pour nos questions. Question par rapport à l'acceptation de toutes les institutions financières. Réponse de Mylène Rancourt : Le CSSRS a rendu possible le paiement par toutes les institutions depuis la semaine passée. Autre question concernant le plan de contingence prévue en cas de manque de personnel. Mylène Rancourt précise que tout le monde a ce genre de plan dans leurs règles, mais ajoute que nous ne sommes pas pour l'instant à l'aube d'un bris de service. Les coûts inscrits sont pour cette année puisque les coûts pour l'année prochaine sortent au moins de juillet.

Il est proposé d'adopter les règles de fonctionnement tel que présenté au CÉ

Josée Vachon propose et Jean Lessard appuie.

Adopté à l'unanimité

4.2 PALVI-Modifié +inclure les nouvelles consigne pour les signes ethnique/religieux(20 min)

Il fallait ajouter les violences à caractère ethnique ; religieux et / ou sexuel. Précision par la Direction sur les notions de violence à caractère ethnique, sexuel ou religieux selon le Plan de lutte. Présentation du vidéo explicatif de l'arbre décisionnel de la fondation Marie Vincent.

Il est proposé d'adopter le nouveau PALVI modifié pour tenir compte des types de violence à ajouter dans le PALVI

Karim M'Sallem propose et Jean-Philippe Prévost appuie

Adopté à l'unanimité.

5. Pour approbation- 19h30

5.1 Sorties scolaires (5 minutes)

Sortie pour la classe Pivot. Karim M'Sallem propose et Sonia Vachon appuie la sortie. Adopté à l'unanimité

6. Pour consultation/ suivit -19h35

6.1. Budget de l'école et MAO (5 min)

Le budget va bon cours et sera bientôt mis à jour. Nouveau photocopieur rentre demain. 3 bancs suédois ont été achetés. La Direction a fait l'inventaire des chaises et bureaux et a fait l'acquisition des bureaux manquants (46)

6.2 Cours d'école (5 minutes)

Quelques modifications pour respecter le budget. Appel d'offres en cours et on attend des nouvelles fin mars, début avril.

6.3 Projet éducatif 20h05 (5 minutes)

Pas de nouveaux éléments. Un suivi sera fait pour mettre à jour le site internet sur les éléments. Continue de travailler sur la lecture (4e année), mathématique (6e année)

6.4 Sondage bien être (5 minutes)

Sera fait bientôt

6.5 Dénonciation d'intérêts personnels 19h50-signature (5 minutes)

Formulaire remplis par les membres du CÉ et remis à la Direction.

6.6 Offre de formation (10 minutes)

Les membres du CÉ sont à l'aise de recevoir des offres de formations de l'externe, mais aussi de proposer eux-mêmes des formations qui pourraient être intéressantes et pertinentes même si ce sont des connaissances ou des personnes proches. Les membres sont d'avis qu'il ne faudrait pas priver les parents de formations pertinentes simplement du fait que l'offre de formation provient d'une connaissance ou une personne proche du CÉ ou même membre du CÉ. Les règles de dénonciation de conflit d'intérêt sont là pour ce type de situation et apparaissent suffisantes. La présidente précise que la demande de soumettre des offres de formations est faites publiquement à l'AGA annuelle, que l'information est disponible sur internet, notamment le site du CSSRS et que le public est toujours admis au CÉ et donc que le public-parent dispose des outils nécessaires pour connaitre la possibilité d'offrir des formations et d'en proposer. Le CÉ est d'avis que les offres de formations doivent être soumises et adoptée par le CÉ pour s'assurer de la pertinence, notamment.

La direction demande à un membre parent de se retirer pour éviter tout conflit d'intérêt afin de présenter une offre de formation.

Offre de formation par Clarissa Lecompte psychoéducatrice acceptée. L'offre de formation est présentée par la Direction. Le CÉ discute d'ajustements à l'offre de formation, lesquels seront discuté entre la Direction et la formatrice.

Le CÉ soumet à l'acceptation de la proposition de formation de Clarissa Lecompte

Proposé par Karim M'Sallem et appuyé par Jean-Philippe Prévost. Adopté à l'unanimité (Sauf Jean Lessard qui s'est retiré pour éviter un conflit d'intérêt)

6.7 Planification de la consultation auprès des élèves-continuer les échanges (15 minutes)

Sera remis au prochain CÉ par manque de temps

6.8 Consultation pour la direction (20 minutes)

Le directeur se retire pour les discussions. Le formulaire est remplis par les membres présents et transmis au CSSRS

7. Correspondance -20h45 (5 minutes)

Aucune correspondance

8. Divers (10 minutes)

Aucun divers

9. Date de la prochaine rencontre

-22 avril 2026

-3 juin 2026

10. Levée de l'assemblée

La présidente propose la levée. Proposé par Sonia Gauvin et Appuyé par Jean-Philippe Prévost. Adopté à l'unanimité

directeur

Bruno Aies

Marie-Eve Giguère, Présidente CÉ